

Responsables de formation

Dre méd. Nathalie Romain-Glassey
Médecin adjointe, privat-docent, maître d'enseignement et de recherche à la Faculté de biologie et de médecine, UNIL.
Responsable de l'Unité de médecine des violences du CHUV et de la Consultation médico-légale pour adultes victimes de violences des HUG, Centre universitaire romand de médecine légale.

Prof. Dre Delphine Roulet Schwab
Dre en psychologie.
Professeure HES ordinaire à l'Institut et Haute École de la Santé La Source.

Présidente du comité scientifique

Prof. Silke Grabherr
Directrice du Centre universitaire romand de médecine légale, Lausanne-Genève.

Coût de la formation

CHF 100.- de frais d'inscription
CHF 2'200.- de frais d'écologie

Lieu de la formation

Les cours se déroulent à l'Institut et Haute École de la Santé La Source à Lausanne.

Demande d'information et inscription

Institut et Haute École
de la Santé La Source
Formations continues postgrades
Avenue Vinet 30
1004 Lausanne
021 556 41 80
infopostgrade@ecolelasource.ch

Le nombre de participant-es est limité.
Le délai d'inscription est fixé au
22 août 2025.

Informations :
www.ecolelasource.ch
www.chuv.ch/fr/chuv-home/formation

Renseignements pratiques :
Calendrier, inscription en ligne,
prix et règlement d'études sur
www.ecolelasource.ch

L'Unité de médecine des violences du Centre universitaire romand de médecine légale vous propose, au sein d'un partenariat entre le CHUV et l'Institut et Haute École de la Santé La Source, le

Module de formation continue « Maltraitance envers les personnes âgées : aspects et soins médico-légaux »



Votre profil

Professionnel·les des domaines de la santé, du social et du judiciaire en contact avec des personnes âgées (médecins, juristes, infirmier·ères, psychologues, fonctionnaires de police, assistant·es sociaux·ales, ...), exerçant en pratique privée ou au sein :

- des services des urgences, de médecine et de chirurgie,
- de gériatrie (aiguë, réadaptation et soins palliatifs) ;
- des services d'aide et de soins à domicile ;
- des établissements médico-sociaux ;
- du réseau d'aide en cas de violence/maltraitance ;
- des services de police et de justice.

Buts de la formation

- Développer des compétences clés et des attitudes professionnelles face aux situations de maltraitance envers les personnes âgées ;
- S'initier aux aspects médico-légaux de la maltraitance et acquérir une démarche systématique d'analyse.

Plus spécifiquement :

- intégrer la maltraitance envers les personnes âgées dans son évaluation ;
- repérer les facteurs de risque et les indices ;
- évaluer la dangerosité ;
- déterminer les mesures à prendre en tenant compte des aspects médico-légaux.

Conditions d'admission

Bachelor ou titre jugé équivalent dans une profession de la santé, du social ou du judiciaire.

La procédure d'admission inclut la possibilité d'accepter des personnes qui sont professionnellement concernées et qui ne répondraient pas aux conditions ci-dessus.

Descriptif de la formation

La formation se déroule sur 7 jours. Elle délivre 5 crédits ECTS qui peuvent être reconnus dans le DAS en Santé des populations vieillissantes ou dans le DAS en Promotion de la santé et prévention dans la communauté. L'obtention des crédits implique la présence aux cours et la réussite du travail de validation.

Pour les médecins, la Société Suisse de Médecine Légale (SSML) accorde 42 crédits.



THÈMES TRAITÉS

Introduction à la thématique :

- les personnes âgées en Suisse
- la maltraitance envers les personnes âgées

Aspects juridiques

Démarche d'évaluation gériatrique

Violence communautaire non institutionnelle

Maltraitance à domicile

Maltraitance en institution

Maltraitance matérielle et financière

Violence dans le couple âgé

Âgisme

DATES

Septembre 2025

Mercredi 24
Jeudi 25
Vendredi 26

Octobre 2025

Jeudi 30
Vendredi 31

Novembre 2025

Jeudi 20
Vendredi 21